

Le lycée Louis-Pasteur de Tunis victime d'une querelle politique

TUNISIE

Le projet de création d'une école internationale par l'épouse du président Ben Ali et la veuve de Yasser Arafat ne supporte pas la concurrence.

LES PORTES du lycée Louis-Pasteur restent obstinément closes pour la rentrée des classes en Tunisie. Le 10 mai 2007, le ministère de l'Éducation a ordonné à Madeleine Bouebdelli, la directrice de ce collège privé, de cesser toutes les inscriptions au motif fallacieux - que cette institution renommée qui accueille 1 400 élèves et dispense un enseignement trilingue (arabe, français, anglais) n'a pas reçu d'agrément depuis deux ans. Plusieurs lettres de protestation, une pétition des parents d'élèves et le soutien de l'Institut français de coopération n'ont pas réussi à fléchir le gouvernement tunisien. L'affaire a pris un tour politique et mobilise désormais une bonne partie de l'intelligentsia et de la classe politique, qui s'indignent de cette décision « arbitraire » et dénoncent un « abus de pouvoir ».

Au cœur de cette polémique, un projet commun de Souha Arafat, la tapageuse veuve de Yasser Arafat, et de Lella Ben Ali, l'épouse du président tunisien : la création d'un établissement privé rival, l'École internationale de Carthage. Celle-ci devrait ouvrir dans les jours qui viennent après avoir fait déjà deux victimes.

La première n'est autre que Souha Arafat, déçue le mois dernier de sa citoyenneté tunisienne à la suite d'un différend - d'ordre financier, dit-on - avec M^{me} Ben Ali et contrainte de s'exiler à Malte.

Les deux femmes avaient investi ensemble, entre autres, dans un réseau de téléphonie mobile. En août 2006, Souha Arafat avait démenti des informations publiées par la presse arabe selon lesquelles elle s'était remariée secrètement avec Belhassen Trabelsi, homme d'affaires et gendre du président Ben Ali. Cette fois, la disgrâce de M^{me} Arafat semble totale puisqu'un décret présidentiel vient de lui retirer la somptueuse résidence de Gammarth où elle vivait avec sa

file Zahwa depuis la mort du président palestinien. Il y a bientôt trois ans.

Le lycée Louis-Pasteur est la seconde victime. Susceptible de faire de l'ombre au nouvel établissement rival, il semble devenu une cible à abattre.

D'autant que ses propriétaires, Madeleine et Mohammed Bouebdelli, n'ont jamais été en odeur de sainteté. En 2004, suite au refus d'inscription d'une élève apparentée à des proches de M^{me} Ben Ali, le lycée Louis-Pasteur - 10 000 mètres carrés situé sur un terrain de 6 000 mètres carrés dans l'un des quartiers les plus convoités de Tunis - avait été frappé d'une procédure de liquidation. Celle-ci avait été annulée in extremis grâce à un vaste mouvement de protestation de la société civile. Toujours dans le collimateur des autorités tunisiennes, les Bouebdelli s'étaient vu refuser, deux ans plus tard, un permis de construire d'une annexe sur un terrain situé à La Marsa, banlieue huppée de Tunis.

Brimades administratives

Dans ce bras de fer, les forces sont inégales. Politique et business faisant apparemment bon ménage en Tunisie, tous les médias publics ont été mis à contribution, à coups de spots et d'encarts publicitaires gratuits, pour promouvoir la future école internationale de Carthage.

Contrevenant à la loi, l'État vient, qui plus est, de lui allouer une subvention alors que seules les universités privées peuvent y prétendre.

Les multiples démarches juridiques entreprises par Madeleine et Mohammed Bouebdelli pour mettre en défaut le ministère de l'Éducation s'étant révélées vaines, plus de 400 personnalités - avocats, universitaires, hommes politiques - viennent de signer une pétition appelant à la réouverture du lycée Louis-Pasteur.

La liste des pétitionnaires ne cesse de s'allonger. À les en croire, les brimades administratives dont cet établissement privé est aujourd'hui l'objet « équivalent à sa fermeture pure et simple ».

ARIELLE THEDREU